



Ville d'Antibes Juan les Pins

CONSEIL MUNICIPAL
séance du vendredi 26 mars 2010

**GROUPE LA GAUCHE ET L'ÉCOLOGIE
POUR ANTIBES JUAN-LES-PINS**

23-1	PETITE ENFANCE – RESERVATION DE PLACES DANS LES ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE – PARTENARIAT AVEC LE CENTRE HOSPITALIER D'ANTIBES JUAN LES PINS – RENOUELEMENT – CONVENTION - AUTORISATION DE SIGNATURE
-------------	---

Nous continuerons à nous abstenir sur cette délibération.

En effet, nous considérons que cette convention n'est qu'un pis-aller qui aurait pu nous convenir, mais uniquement dans l'attente de la construction d'une nouvelle crèche sur le quartier de la Fontonne.

Lorsque vous affirmez que la Direction de l'hôpital et les syndicats ne souhaitent pas de crèche, nous vous suivons concernant la direction, mais pas sur l'ensemble des syndicats et encore moins sur l'avis du personnel qui ont des enfants en bas âge.

De plus, au travers de cette convention, vous réglez à peine 1/3 des besoins de l'hôpital et sans vous soucier de l'endroit où sont affectés les dix enfants couverts par la convention.

Bien évidemment, vous allez nous rétorquer que les autres parents reçoivent une aide financière qui leur permet de passer par une assistante maternelle.

Mais cette distribution de fric ne va pas dans le sens d'une aide à la socialisation des enfants.

Au-delà du problème rencontré par les agents hospitaliers, nous continuons à dénoncer le manque criant de place en crèche sur notre commune.

Aux parents qui se voient refuser une place pour leur enfant, s'ajoute le fait que l'ensemble des crèches de la commune sont pleines à craquer.

Cela ne favorise bien évidemment pas le confort des tous petits et encore moins les conditions de travail des personnels.

Conditions de travail qui sont aussi dégradés par le manque de moyens matériels.

Ce que nous affirmons aujourd'hui est grandement partagé par le personnel des crèches mais aussi par de nombreux parents.

D'ailleurs, cela vous a été dit de façon directe, il y a quelques jours, au travers de la très forte mobilisation des crèches antiboises lors de l'arrêt de travail.

Malheureusement, à ce sombre tableau va se rajouter l'application d'un nouveau décret qui va avoir pour effet d'amplifier les problèmes.

C'est bien pour cela que les personnels des crèches sont prêts à défendre leurs conditions de travail, pour le bien être des enfants.

En conclusion, et devant les graves perspectives qui se dessinent, nous vous proposons la création d'une commission municipale, avec présence d'élus de l'opposition, pour faire un point sur le fonctionnement des crèches antiboises.